



**CLUB
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
GRANDLYON**

Éducation à l'environnement : l'écocitoyenneté, un outil pour améliorer la qualité de vie

21 juin 2019 – Restitution

Salle Jean Couty – 1, rue de la pépinière royale, 69009 Lyon

Sommaire

ACCUEIL	1
TABLE RONDE - L'EEDD, DES PROJETS À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS : POURQUOI ET COMMENT ?	2
ATELIER 1 : LE PLAN D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT ÇA MARCHE ?	3
ATELIER 2 : COMMENT CONSTRUIRE UN PROJET PARTAGÉ EN MOBILISANT LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS EXISTANTS ?	4
ATELIER 3 : COMMENT MOBILISER LES HABITANTS ?	6
FORUM	8

Accueil

□ **Bruno Charles** – *Vice-président de la Métropole de Lyon en charge du développement durable, de la biodiversité, de la trame verte et de la politique agricole.*

Bruno Charles introduit la séance en rappelant toute l'importance qu'il convient d'apporter à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), et plus encore peut-être à l'éco-citoyenneté, à laquelle il convient de donner un cadre afin qu'elle devienne à l'avenir une véritable politique

Bruno Charles rappelle en introduction que le but de l'éducation à l'environnement et au développement durable n'est pas seulement de sensibiliser, mais de donner aux citoyens les moyens d'agir et de devenir éco-citoyens.

publique. Sur le territoire de la métropole de Lyon, par exemple, une part importante de la population est en situation de précarité énergétique et/ou alimentaire. Or l'écocitoyenneté n'est pas un luxe de privilégiés, bien au contraire : c'est avant tout un moyen de redonner aux habitants de la qualité de vie, de la fierté et de l'autonomie, grâce à des moyens de mobilisation et d'organisation comme les circuits courts ou encore l'accès à la rénovation énergétique des logements. Il faut pour cela permettre aux acteurs de la transition de se rencontrer - communes, associations, bailleurs, Métropole..., notamment au travers du plan d'éducation au développement durable (PEDD). L'un des enjeux est aujourd'hui de permettre aux citoyens d'accéder à l'EEDD, mais aussi de s'autonomiser, par exemple à travers l'accès aux jardins partagés ou aux outils et compétences permettant d'entretenir son vélo. Il faut donc donner aux citoyens les moyens de comprendre les enjeux de la transition, mais aussi d'accéder aux gestes concrets qui permettent de participer à cette transition. C'est l'objectif de cette matinée que d'approfondir ces pistes.

Bruno Charles ajoute que deux projets sont actuellement ouverts à la concertation : le plan climat et le projet alimentaire territorial. Chaque personne présente aujourd'hui est invitée à y participer.



Table Ronde - L'EEDD, des projets à l'échelle des quartiers : pourquoi et comment ?

▣ **Christine Cecchini** – Directrice adjointe en charge de la politique de la Ville, Métropole de Lyon.

La politique de la Ville avait dès sa mise en place pour objectif l'amélioration du cadre de vie des habitants : améliorer la propreté, la tranquillité, l'aménité des espaces communs, mais aussi donner

Christine Cecchini insiste sur le fait que les actions en faveur de l'EEDD ont tout intérêt à s'inscrire dans le projet de chaque territoire afin de profiter des réseaux d'acteurs déjà présents.

la possibilité aux habitants d'être acteurs de ce cadre de vie, grâce notamment à des projets dits de "gestion sociale et urbaine de proximité" (GSUP). Les actions de promotion du lien social, de la citoyenneté ou de l'éducation à l'environnement peuvent s'inscrire dans des projets de territoire, ce qui suppose que les initiatives des différents acteurs soient cohérentes avec ce projet, avec l'avantage d'insérer ces initiatives dans un tissu d'acteurs locaux (bailleurs sociaux, maisons de la Métropole, collectivités locales, MJC, centres sociaux, etc.). Les équipes projet politique de la ville, par leur connaissance de ce tissu et leur animation des projets de territoires, peuvent jouer un rôle de pivot dans l'insertion locale, et auprès des intervenants pertinents, des actions proposées.

Une question qui se pose également aujourd'hui concerne les initiatives des habitants et la manière de les accompagner. Cela suppose de travailler avec eux sur les questions de montage mais surtout sur le contenu et le sens des actions dans le contexte des quartiers dans lesquels ils vivent : là encore, le fait d'inscrire ces initiatives dans le cadre du projet de territoire permet de leur assurer un relais auprès des acteurs impliqués. Cette journée ouvre la porte d'une collaboration entre Développement Durable et Politique de la Ville. A vous de vous en saisir !

▣ **Daniel Godet** – Vice-Président ABC HLM, délégué à la qualité de vie résidentielle.

ABC HLM est une association regroupant une trentaine de bailleurs sociaux et environ 130.000 logements sur le département du Rhône, déjà largement investi dans la transition à travers un effort massif de rénovation énergétique des logements. Pendant longtemps les bailleurs sociaux ont eu avec les habitants des HLM un rapport d'usagers, dont la préoccupation était de trouver un logement

Daniel Godet témoigne du rôle que peuvent jouer des acteurs comme les bailleurs sociaux pour mettre en œuvre des actions d'EEDD. Mais la mobilisation des habitants demande du temps, ce qui suppose d'inscrire les actions dans les politiques des quartiers prioritaires.

dans des conditions économiques favorables. Cette relation évolue, pour intégrer d'autres enjeux, d'autres objectifs, dont ceux qui sont liés à la transition écologique – alors même que les habitants des logements sociaux ne sont pas représentatifs de la population française, le fait qu'ils sont notablement plus démunis ayant a priori tendance à les éloigner des préoccupations environnementales. Les objectifs des bailleurs, au regard de ces préoccupations, sont triples : éviter les dégradations de l'environnement immédiat, réduire les dépenses locatives et inscrire les actions dans un cadre cohérent (notamment vis-à-vis des politiques locales comme les PCAET par exemple).

Pour ce qui concerne le premier de ces trois objectifs, par exemple, il faut noter que les dégradations de l'environnement immédiat sont souvent liées à des comportements isolés. Dans ce domaine, une clé consiste à impliquer le plus possible les habitants dans les opérations de rénovation ou d'aménagement, avec des actions qui tournent souvent autour d'enjeux environnementaux (tri des déchets, jardins partagés, installation d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, ...). Plusieurs leviers d'action sont mobilisés : l'appropriation des espaces extérieurs par les habitants, la création de liens pour atténuer les conflits et favoriser la convivialité, les changements d'habitudes au sein des logements, l'amélioration du pouvoir d'achat avec les économies d'énergie ou d'eau, ou bien encore le développement des services de proximité.

La mobilisation des citoyens prend toutefois beaucoup de temps, surtout dans ces quartiers et dans un contexte où les moyens humains et financiers se font plus rares. Les actions au coup par coup trouvent là leurs limites : il faut inscrire les mobilisations des citoyens sur le long terme. Les actions exemplaires qui seront présentées dans les ateliers ont souvent été développées sur de longues périodes. Il va falloir à l'avenir mieux intégrer les actions d'EEDD dans les politiques des quartiers prioritaires de la Ville, pour les inscrire dans une perspective de long terme.

Échanges : Christine Cecchini dresse plusieurs pistes de synergie entre le PEDD et la politique de la ville : une cohérence entre les programmations annuelles des deux programmes, l'inscription des actions dans des objectifs pluriannuels, la capacité des équipes Politique de la Ville à renseigner les associations du PEDD et à les mettre en lien avec les acteurs du territoire.

Bruno Charles indique que si les budgets du PEDD sont annuels, les projets ont intérêt à être définis sur plusieurs années en cohérence avec le projet de territoire et que pour la réussite de ces projets, l'association des communes est fondamentale.

Une question est posée par un participant à propos des habitants qui sollicitent les associations pour mener une action : peut-on demander aux bailleurs sociaux concernés de porter un projet ? Daniel Godet répond qu'il ne faut pas porter des projets à la place des habitants et des associations ; en revanche les bailleurs peuvent accompagner et faciliter l'émergence de ces projets, en particulier lorsqu'ils sont portés par les habitants, ce qui permet d'en assurer la pérennité. Il faut en revanche que la démarche soit portée par des collectifs d'habitants, sous forme associative ou autre.

▣ **Thomas Lalire** – Directeur du projet climat et solidarité, Métropole de Lyon.

Thomas Lalire fait un bref rappel à propos de la concertation du PCAET, qui a démarré et va se dérouler jusqu'à l'automne, avec l'idée de faire remonter des pistes d'action pour enrichir le PCAET. Plusieurs ateliers thématiques sont prévus et vont se dérouler tout au long de l'été.

Dans le même temps, une journée tournée vers le grand public est organisée le 30 juin sur le grand parc de Miribel-Jonage, un lieu très approprié pour parler d'environnement avec un public très large. Des ateliers seront organisés et une conférence de Jean Jouzel, suivie d'un débat, aura lieu le soir, pour permettre aux citoyens de s'informer sur les enjeux liés à la transition écologique. Des activités plus "sensibles" seront également proposées, pour favoriser l'appropriation des enjeux par tout un chacun.

Atelier 1 : Le plan d'éducation au développement durable : comment ça marche?

▣ **Lorana Vincent** – Association Vrac.

L'association VRAC a pour objectif de permettre aux habitants des quartiers défavorisés d'accéder à une alimentation de qualité, à la fois locale et biologique. Présente dans 13 quartiers prioritaires, l'association organise des groupements d'achat portés par les habitants afin de limiter les

En s'appuyant sur son expérience, l'association Vrac, qui distribue des produits alimentaires de qualité à bas prix dans les quartiers prioritaires, présente la manière d'opérer pour bénéficier du soutien de la Métropole dans le cadre du PEDD.

intermédiaires et accéder au prix le plus bas possible à des produits en vrac, tout en rémunérant justement les producteurs. L'association s'appuie sur les structures existantes - MJC, bailleurs sociaux ou centres sociaux... - pour développer son activité. Elle s'est également appuyée sur le PEDD pour développer différentes actions visant à élargir les publics concernés, à travers :

- des rencontres avec les producteurs, marquées notamment par des dégustations et des échanges entre consommateurs et producteurs ;
- l'impulsion de nouveaux groupements d'achat, ce qui suppose de faire connaître les démarches et de favoriser leur essaimage ;
- développer les compétences culinaires des citoyens, en partageant des recettes mais aussi en organisant un concours de cuisine ouvert aux habitants à partir des ingrédients fournis par Vrac.

Lorana Vincent présente ensuite la manière dont il faut s'y prendre pour solliciter le PEDD, qui a permis à Vrac de développer ces trois actions : remplissage du dossier de subvention, échanges techniques avec les correspondants de la Métropole, puis remplissage d'un tableau très détaillé du temps passé (cette partie étant jugée par Lorana Vincent comme la plus rébarbative et chronophage, notamment pour des petites structures). Un temps de bilan est ensuite réalisé, de manière originale et assez conviviale, qui permet aux différents acteurs d'échanger sur le fond des projets. Il est également demandé de produire quelques articles de présentation des actions pour le blog du PEDD, ce qui permet de partager les expériences avec d'autres publics.

▣ **Olivier Martel** – Métropole de Lyon.

Olivier Martel présente ensuite le PEDD de façon plus détaillée, en rappelant qu'il a été voté en 2006 et plusieurs fois actualisé depuis, en lien avec le développement des politiques de la Métropole en matière de transition écologique. Il est animé par un groupe inter-services d'une vingtaine de personnes. Ce groupe est chargé d'analyser techniquement les projets à la fois sur la forme et sur le fond, en s'appuyant également, selon les projets, sur l'avis des services de la Métropole, des communes ou encore du Rectorat (les subventions accordées portent sur des projets et non sur du fonctionnement) et de la Direction académique. Les avis sont ensuite soumis à la décision politique qui décide et délibère.

Olivier Martel présente le PEDD : ses objectifs, les moyens mobilisés, mais aussi les principaux critères pris en compte pour sélectionner les projets soumis par les associations.

Le PEDD s'adresse uniquement aux acteurs associatifs. Parmi les critères qui entrent en jeu dans la sélection des projets, la complémentarité avec les politiques publiques ou la localisation du projet sur la métropole sont particulièrement importants. Il est également crucial que des leviers de démultiplication des projets soient envisagés, afin de favoriser l'essaimage des expériences les plus abouties. Les projets sont regroupés par types de publics cibles (ce qui peut d'ailleurs parfois poser des problèmes du fait de la sous-représentation de certaines thématiques, comme la mobilité par exemple). Il est également important que le volet sensibilisation débouche sur des propositions d'action et/ou de changements de comportements. Une bonne couverture du territoire est également importante, en n'oubliant pas, en particulier, les quartiers de la politique de la Ville. En 2019, 332 projets portés par 40 associations ont ainsi été soutenus dans le cadre du Plan d'éducation au Développement Durable.

Atelier 1 : Le plan d'éducation au développement durable : comment ça marche ?

Public cible

Les projets présentés doivent s'attacher à :

- Développer l'accompagnement de **projets éducatifs auprès d'adultes**
- Prendre en compte un **volet d'actions au bénéfice des quartiers politique de la ville**, à hauteur de la part de population de ces quartiers de la Métropole de Lyon (**20%**)
- Poursuivre le partenariat Métropole de Lyon avec l'éducation Nationale, les associations en privilégiant le **soutien à des établissements scolaires en démarche de développement durable et ancrés sur le territoire**, à renforcer et en particulier les actions éducatives dans **les collèges**
- Accompagner **les structures engagées dans un développement durable** (centres sociaux, MJC,...) en lien avec les communes

Les 15 thématiques abordées dans le PEDD :

Alimentation/Jardin	Économie circulaire	Patrimoine végétal
Climat / Énergie	Environnement sonore	Patrimoine géologique
Déchets / Propreté	Espaces naturels et agricoles, biodiversité	Qualité de l'air
Eau / assainissement	Fleuve	Risques majeurs
Éco-citoyenneté et Solidarité	Mobilité durable	Ville et projets urbains.

Les projets pour l'année 2020 doivent être adressés à la Métropole au plus tard **le 15 septembre 2019**.

Davantage d'informations sont disponibles :

- ▶ sur <https://www.grandlyon.com/services/demande-de-subvention.html> (rubrique plan d'éducation au développement durable)
- ▶ ou auprès d'Olivier Martel : omartel@grandlyon.com

Atelier 2 : Comment construire un projet partagé en mobilisant les différents dispositifs existants ?

▣ **Coraline Joly** – Animatrice développement local, Centre Social de la Sauvegarde, **Marie-Caroline Tillier** - Chargée de développement Cadre de Vie – GSUP, Ville de Lyon, **Basile Bailly** - Coordinateur de l'association Mouvement de palier, **Anaëlle Paul** - Alliade Habitat.

Coraline Joly rappelle que le quartier de La Duchère est un quartier prioritaire de la politique de la Ville, situé dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon. Le Centre Social de la Duchère a mis en place un projet social tourné vers le développement durable et qui prend aujourd'hui la forme d'un Agenda 21. Il dispose du label Lyon Ville Durable, qui témoigne de la reconnaissance des acteurs locaux pour son engagement en faveur du développement durable.

Une commission Développement Durable a été créée dans le cadre du Festival d'Art et d'Air par la MJC et le Centre Social Sauvegarde, afin de mener des animations à cette occasion, en lien avec le développement durable. Des actions ont été menées dans le cadre de ce festival sur le tri des déchets et le jardinage. L'année suivante, d'autres acteurs se sont joints à la commission pour proposer d'autres projets en lien avec le développement durable, dans le cadre du festival, mais aussi le reste de l'année – un enjeu majeur consistant à sensibiliser les habitants, dans un quartier modeste où les habitants ont parfois des préoccupations éloignées du développement durable. La commission regroupe aujourd'hui des acteurs aussi variés que la Ville de Lyon, les bailleurs sociaux, la Métropole et de nombreuses associations du territoire. Parmi les projets menés, on peut citer la quinzaine du développement durable qui a permis d'organiser de très nombreuses actions de sensibilisation, ou encore la création d'un atelier d'autoréparation qui a été très apprécié par les habitants (au point qu'un atelier permanent est en train d'être monté à leur initiative).

Dans le quartier de la Duchère, à Lyon, de nombreux organismes se sont regroupés autour du centre social dans une commission en charge du développement durable. Cette configuration a permis de mieux coordonner et faire connaître les différents projets.

La commission se réunit aujourd'hui au moins une fois par mois et les acteurs jouent le jeu, ce qui permet d'entretenir une bonne dynamique. Les personnes présentes dans la commission y trouvent de nombreux intérêts : création d'un réseau, mise en visibilité des actions menées, opportunités de cofinancement des projets, nouvelles idées de projets, etc.

Marie-Caroline Tillier rappelle que l'engagement du quartier de la Duchère est fort en matière de développement durable ; il dispose du label national Ecoquartier, ce qui a naturellement amené la Mission Lyon La Duchère à s'engager dans cette commission. Grâce à elle, la Mission peut par exemple plus facilement établir des relations entre les associations du territoire et les différents services de la Ville et de la Métropole.

Basile Bailly témoigne de l'intérêt qu'une association comme Mouvement de palier peut avoir à participer à une telle commission : elle sensibilise les habitants à la prévention et au tri des déchets, avec des ateliers de formation et des accompagnements aux changements de comportements. La diversité des acteurs qui participent à la commission permet pour une association de relayer l'information auprès de différents publics et de déboucher sur de nouvelles pistes d'actions. Certaines de ces interventions sont inscrites dans le cadre du PEDD.

Anaëlle Paul rappelle de son côté que les bailleurs sociaux sont très concernés par les enjeux de développement durable, et en lien direct avec les habitants - d'où l'importance de mener régulièrement des actions de sensibilisation. A la Duchère, le choix a été de proposer aux résidents la possibilité de disposer d'interventions thématiques différentes, selon leurs centres d'intérêt. La participation à la commission permet ainsi de mettre en relation les différents acteurs susceptibles d'accompagner les interventions auprès des habitants.

▮ **Marianne Le Floch** – Métropole de Lyon, **Abderazag Azzouz** – Métropole de Lyon, **Chloé Laffay**, LPO du Rhône.

Le projet de renouvellement urbain du quartier de Bron Terrailon se traduit notamment par la création d'un parc urbain. Un travail de concertation a été mené avec les acteurs de l'aménagement et les habitants du quartier. Ces derniers ont notamment suggéré la mise en place d'un projet éducatif sur la biodiversité. La décision a donc été prise d'accompagner la mise en œuvre de l'aménagement par un projet d'animation sur ce sujet, avec comme public cible les habitants, enfants comme adultes, par le biais notamment d'un partenariat avec le Conseil de quartier, les écoles du secteur et avec le centre social.

Le renouvellement du quartier de Bron Terrailon a été l'occasion d'associer les habitants. Ces derniers ont demandé des animations sur la biodiversité, auxquelles les associations du PEDD ont pu participer en s'appuyant sur les spécificités du quartier.

Pour mener à bien ce travail, les responsables du projet urbain ont alors contacté les services de la Métropole en charge de l'EEDD, afin d'identifier les associations compétentes en matière de biodiversité et qui pourraient être mobilisées dans le cadre du PEDD. Une rencontre avec ces associations a ensuite permis de préciser les types d'intervention possibles sur le territoire. Un recensement des oiseaux présents sur le quartier a par exemple été réalisé par les conseillers de quartier, accompagnés par la LPO, donnant lieu ensuite à la rédaction et à la publication à venir d'un guide. Plusieurs actions ont également été menées sur les insectes avec Arthropologia et Sciences et Art, couplées à des projets culturels (visite du musée des Confluences, travail avec des artistes sur la création de robots insectes, etc.).

Abderazag Azzouz précise que les projets de renouvellement urbain constituent des opportunités idéales pour développer les actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, en s'appuyant sur les ressources locales et les particularités du territoire. Travailler avec les services des communes et les agents de développement permet aux associations de connaître les

projets et de comprendre les spécificités d'un quartier pour proposer des actions pertinentes. Le rôle d'Abderazag Azzouz est précisément de jouer ce rôle d'interface entre associations, acteurs de terrain et services de la Métropole pour mener à bien ce travail d'accompagnement des projets urbains, en mobilisant les acteurs de l'EEDD.

Atelier 3 : Comment mobiliser les habitants ?

□ **Kaïs Belhout**, référent développement social et durable, et **Sébastien Petit**, responsable développement social et innovation – *Dynacité*.

Dynacité est un office public de l'habitat qui gère environ 27000 logements, dont 320 dans le quartier des Verchères, à Vaulx-en-Velin, où de nombreux projets ont été initiés depuis plusieurs années pour

Dans le quartier des Verchères, un long travail de prise de contact avec les habitants a permis d'établir un état des lieux des attentes des habitants. Des associations du PEDD sont alors intervenues afin d'accompagner des projets proposés par les habitants, comme la fabrication de lombricomposteurs ou la mise en place de nichoirs pour les oiseaux.

sensibiliser les habitants aux comportements citoyens et éco-citoyens. Les dispositifs classiques de communication ont toutefois rapidement montré leurs limites. Des outils plus innovants ont commencé à être mis en place il y a environ 5 ans, comme par exemple un appartement pédagogique, des jardins partagés, des actions de fleurissement, du lombricompostage, etc. Des groupes d'habitants relais se sont peu à peu constitués autour de ces initiatives, permettant de rendre les animations plus pérennes dans le temps. Une recyclerie de quartier a par exemple été animée et suivie sur site par un référent pour limiter les dépôts anarchiques d'encombrants, certains habitants diffusent l'information auprès de leurs voisins et veillent à ce qu'il n'y ait plus de dépôts sauvages.

Kaïs Belhout précise comment les habitants ont été mobilisés. Le facteur clé de réussite de la démarche a été la prise de contact avec les habitants, ce qui a supposé de rencontrer le maximum d'acteurs et de publics du territoire. Ce travail a permis de recenser les actions menées par les habitants, et de les faire se rencontrer. Un autre levier de mobilisation important a été l'école, qui permet de diffuser l'information et de faire remonter les bonnes pratiques. Une fois cet état des lieux réalisé, Dynacité a découvert l'existence du PEDD et des nombreuses associations susceptibles d'apporter leurs compétences. Un événement de trois jours a alors été réalisé avec certaines de ces associations

afin de présenter leurs actions sur le quartier. Trois thématiques ont été retenues : la propreté (entretien des espaces, recyclerie, abris containers, etc.), le développement durable (gestion des déchets, recyclage) et le cadre de vie (jardinage, fleurissement, espaces extérieurs). De nombreux projets ont alors vu le jour, avec le soutien technique des associations, comme par exemple la fabrication de lombricomposteurs, la mise en place de nichoirs et de mangeoires utilisant des matériaux de récupération issus de la recyclerie, ou encore la réalisation de promenades de découverte et d'une cartographie des oiseaux présents sur le quartier.

Sébastien Petit insiste sur le fait que la mobilisation des habitants a été le point clé du projet : acteur de territoire, Dynacité agit en tant que facilitateur et intermédiaire, mais les projets ne peuvent ensuite se pérenniser que grâce à la cohérence des réponses apportées au regard des attentes des habitants et de l'implication de ces derniers.

□ **Pascal Lavigne** – *Est Métropole Habitat* et **François Zanette** – *Ville de Saint-Priest*

Est Métropole Habitat est un bailleur social qui gère plusieurs milliers de logements sur la Métropole, dont 3000 sur le plateau de Bel-Air, sur la commune de Saint-Priest. Dans le cadre d'un programme de réhabilitation de plusieurs centaines de logement, une mobilisation des habitants a été initiée de manière originale, en fermant une partie de la route pour y installer une plage provisoire appelée "Bel-Air Beach », avec plusieurs animations qui ont attiré beaucoup d'habitants. L'événement a permis d'interroger les participants sur leurs attentes vis-à-vis du futur aménagement. De nombreuses propositions ont été faites, comme des jardins partagés, des jardins éphémères, des aires de jeu, des aménagements vélo, etc. Des habitants référents ont été choisis pour porter ces projets et, accompagnés d'associations spécialisées, ils ont alors soumis leurs propositions aux architectes afin de les intégrer au mieux dans le programme. Grâce à cette implication des habitants, les projets se sont ensuite autonomisés : par exemple, les jardins partagés sont aujourd'hui pris en charge par les habitants.

Au quartier Bel-Air, le bailleur social a organisé des événements festifs durant lesquels les habitants ont pu exprimer leurs attentes. Des associations sont ensuite venues aider les habitants à formaliser les projets, en lien avec les architectes. Grâce à cette mobilisation, des jardins et vergers partagés ont par exemple vu le jour.

La clé de la réussite de la concertation a donc clairement été la mobilisation lors de l'événement festif. Il faut toutefois être conscient que certains publics, comme les jeunes de 15-20 ans, sont plus difficiles à capter, ce qui peut nécessiter de faire appel à des organismes comme la Sauvegarde 69, qui savent mobiliser ces jeunes. Une autre clé est la réactivité : il faut parfois être capable de mettre en place très rapidement des projets. Enfin, le partenariat avec la Ville de Saint-Priest et les acteurs du quartier comme les MJC ou les maisons de quartier est indispensable.

François Zanette confirme que le partenariat est très important pour les projets de concertation avec les habitants : le relais entre acteurs du territoire a ainsi permis à Saint-Priest de faire aboutir des projets très variés comme les jardins partagés, les jardins de poche (fleurissement participatif, jardins ou vergers de pieds d'immeuble, etc.) ou encore des projets de mobilité douce avec la maison du vélo. Dans certains cas, les services de la commune peuvent être mobilisés, par exemple pour accompagner les habitants dans l'entretien des arbres des vergers partagés, avec l'espoir que les habitants s'organiseront ensuite pour prendre le relais.

Forum

Liste des associations partenaires du PEDD et leurs thématiques par fiche action du plan

Nom de l'association et coordonnées	Thématiques
<p>ACOUCITE Bruno VINCENT - Directeur Vincent GISSINGER 24, rue Saint Michel - 69007 Lyon Tél : 04 72 91 86 00 – Portable : 06 88 47 07 86 observatoire.bruit@acoucite.org vincent.gissinger@acoucite.org www.acoucite.org (dont educoson) http://cartes-sonores.acoucite.org/</p>	ENVIRONNEMENT SONORE
<p>ALEC- Agence locale de l'énergie et du climat de l'agglomération lyonnaise Thibault OUSTRY Christophe DJEGHMOUM - Chargé de mission éducation à la transition énergétique 14, place Jules Ferry - 69006 Lyon Tél : 04 37 48 22 42 / Fax : 04 72 74 19 84 thibaut.oustry@alec-lyon.org www.alec-lyon.org</p>	ENERGIE http://metropolelyon.defi-classenergie.fr/
<p>ANCIELA (Association d'accompagnement d'étudiants engagés vers un développement durable) Martin DURIGNEUX - Président - Tél : 06 37 61 99 41 Julie PINSON - Démarche étudiants écocitoyens Lucie RAMEAU - Coordinatrice Maison pour Agir à Vaulx en Velin – Tél : 06 49 59 14 59 34, rue Rachais - 69007 Lyon Tél : 09 72 38 60 50 - contact@anciela.info www.anciela.info - Sur Facebook : AssoAnciela</p>	DECHETS ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE
<p>APIEU MILLE FEUILLES Karine BOMBRUN - Alexandra RITUY 11, rue René Cassin - 42100 Saint Etienne Tél : 09 60 54 62 66 - apieumillefeuilles@wanadoo.fr - www.apieumillefeuilles.org</p>	DECHETS ENVIRONNEMENT SONORE MOBILITE DURABLE VILLE ET PROJETS URBAINS
<p>Association pour le Respect de l'Environnement dans les Manifestations Culturelles et Sportives (AREMACS) Paul BERTHET - Directeur national - pberthet@aremacs.com Lauriane GALLET - Responsable AREMACS antenne Auvergne Rhône-Alpes - lgallet@aremacs.com 19, rue Père Chevrier - 69007 Lyon Tél : 04 26 00 55 22 www.aremacs.com Hors territoire précis, mais dans la Métropole de Lyon pour des événements écoresponsables Sur Facebook : Aremacs Auvergne Rhône-Alpes</p>	DECHETS
<p>ARTHROPOLOGIA Caroline SABAH - Directrice - csabah@arthropologia.org Mélanie BOUTET - Responsable pédagogique - mboutet@arthropologia.org 60, chemin du Jacquemet - 69890 La Tour de Salvagny</p>	EAU ET ASSAINISSEMENT ESPACES NATURELS ET AGRICOLES / BIODIVERSITE PATRIMOINE VEGETAL

<p>Tél : 04 72 57 92 78 - animations@arthropologia.org - infos@arthropologia.org www.arthropologia.org</p>	
<p>Association Départementale d'Education pour la Santé du Rhône (ADES du Rhône) Maud AUFAUVRE- Directrice Julie GRAMMONT- Chargée de projet santé/environnement - julie.grammont@adesdurhone.fr 292, rue Vendôme - 69003 Lyon Tél : 04 72 41 66 01 / Fax : 04 72 41 66 02 - contact@adesdurhone.fr www.adesdurhone.fr</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION EAU ET ASSAINISSEMENT QUALITE DE L'AIR</p>
<p>Association Fondation Etudiante Pour La VILLE (AFEV) Cécile MICHEL - Déléguée territoriale – Tél : 06 13 13 37 88 - cecile.michel@afev.org Thomas RIGAUD - Délégué territorial adjoint – Tél : 07 64 09 60 65 - thomas.rigaud@afev.org 51, rue de Marseille - 69007 Lyon Tél : 04 37 37 25 23 www.afev.fr</p>	<p>ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE</p>
<p>Association Rhône Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique (ARDAB) Raphaël JACQUIN - Directeur Diana MARONNIER - Chargée de mission ARDAB - Sensibilisation, Projets pédagogiques et Défis Familles à Alimentation Positive Tél : 04 72 31 59 99 - Port : 06 81 62 15 49 - diana-ardab@aurabio.org Carole DESCHAMPS - Tél : 06 13 73 14 61 - carole-ardab@corabio.org 234, avenue de Général de Gaulle - BP 53 - 69530 Brignais Tél : 04 72 31 59 99 - contact-ardab@corabio.org http://www.corabio.org/index.php/qui-sommes-nous/ardab www.famillesaalimentationpositive.fr</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION BIOLOGIQUE</p>
<p>ATELIER SOUDE Baptiste NOMINÉ - Responsable partenariat et suivi du PEDD/Coordination et design d'activité Tél : 06 14 71 55 24 - baptiste.nomine@atelier-soude.fr Françoise SORLIN - Animatrice EEDD et suivi du PEDD – sorlin.francoise@atelier-soude.fr Tél : 09 86 69 90 06 – Port : 06 60 57 77 42 36, rue Général Giraud – 69001 Lyon www.atelier-soude.fr Sur Facebook : ateliersoude</p>	<p>DECHETS</p>
<p>Centre Boris Vian (CABV) Corinne ROMEU – Directrice Mathieu MOUTET 13, avenue Marcel Paul - 69200 Vénissieux Tél : 04 72 50 09 16 – contact@cabv.com www.cabv.com - Sur Facebook : Centre Boris Vian</p>	<p>ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE</p>
<p>CHIC DE L'ARCHI Gaspard MICHARDIERE – Président Marine SIMOES – Coordinatrice – Tél : 06 28 49 04 79 - contact@chicdelarchi.fr 95, rue Béchevelin – 69007 Lyon www.chicdelarchi.fr Réseaux sociaux (facebook,...) : https://www.facebook.com/chicdelarchi/</p>	<p>VILLE ET PROJETS URBAINS</p>
<p>Conscience Impact Ecologique (CIE) Floyd NOVAK – Président - Port : 07 82 31 78 64 - novakfloyd@yahoo.fr Lucille POTDEVIN – Directrice générale - Port : 06 68 29 51 80 – lucille.potdevin@yahoo.fr</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION DECHETS</p>

24, avenue des Frères Lumière - 69008 LYON http://association-cie.fr Sur Facebook : associationCIE	
E GRAINE Jean-Christophe PITRES - jean-christophe.pitres@e-graine.org 17, rue de la Thibaudière – 69007 Lyon http://e-graine.org/	DECHETS
EISENIA Pierre ULRICH – Directeur – Port : 06 68 30 13 58 - eisenia.asso@gmail.com 23, rue de Flesselles - 69001 Lyon http://eisenia.org/ Sur Facebook : assoeisenia	DECHETS
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE Pierre-Alexandre AVALLET Chargé de développement - pierredex.avallet@peche69.fr 1, allée du Levant - 69890 La Tour de Salvagny Tél : 04 72 18 01 80 www.69peche.fr http://educationpeche.free.fr/grand_lyon.html	EAU ET ASSAINISSEMENT
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX Audrey LLOPIS – Chargée de mission 138, cours Emile Zola - 69100 Villeurbanne Tél : 04 78 84 50 84 fede@centres-sociaux-rhone.com Site internet : fede69.centres-sociaux.fr	ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE
France Nature Environnement Rhône et Métropole de Lyon (FNE : ex FRAPNA) Frédérique RESCHE-RIGON - Directrice frederique-rhone@fne-aura.org - Tél : 04 37 47 88 50 22, rue Edouard Aynard - 69100 Villeurbanne alois.montagne@fne-aura.org adeline.cabanettes@fne-aura.org clara.croce@fne-aura.org infos-educ69@fne-aura.org www.fne-aura.org	DECHETS EAU ET ASSAINISSEMENT ESPACES NATURELS ET AGRICOLES / BIODIVERSITE PATRIMOINE VEGETAL
FREQUENCE ECOLES (Education aux médias) Dorie BRUYAS – Directrice - dorie@frequence-ecoles.org Julien CHASSAGNEUX Projet Super Demain 8, rue Chaponnay - 69003 Lyon Tél : 04 72 98 38 32 info@frequence-ecoles.org www.frequence-ecoles.org	ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE
HESPUL Thierry MANCEAU- Coordinateur du pôle education sensibilisation – Conseiller Energie thierry.manceau@hespul.org - Tél : 04 37 47 80 90 14, place Jules Ferry - 69006 Lyon info@hespul.org www.hespul.org	CLIMAT ET ENERGIE

<p>I-BUYCOTT Levent ACAR – Président 2, rue professeur Zimmermann – 69007 Lyon Bulent ACAR – Chargé de projet - Tél : 06 03 04 96 49 gestion@i-boycott.org www.i-boycott.org Réseaux sociaux : Facebook : i-boycott.org Twitter : i_boycott_org</p>	<p>ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE</p>
<p>IMAGINEO Véronique RIZZI – Directrice - Tél : 06 52 48 68 86 – veronique.rizzi@imagineo.org rue du Professeur Zimmermann – 69007 Lyon www.imagineo.org facebook : IMAGINEOorg</p>	<p>ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE</p>
<p>LA LEGUMERIE Clémentine ANGININ – Animatrice-coordinatrice de projet - Port : 06 51 46 36 96 - clementine.angonin@lalegumerie.org montée des Esses – 69004 Lyon contact@lalegumerie.org http://lalegumerie.over-blog.com – Sur Facebook : La legumerie Lyon</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION</p>
<p>LÉGUM'AU LOGIS Lise CADAT – Coordinatrice – Tél : 04 27 82 44 38 - legumaulogis.asso@gmail.com 33, rue du 8 mai 1945 - 69100 Villeurbanne http://www.legumaulogis.fr/ - Sur Facebook : legumaulogis Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AuRA) Patrice FRANCO – Directeur - Tél : 06 89 78 70 19 Leila GUELL - leila.quell@lpo.fr – Port : 06 89 78 48 39 Chloé LAFFAY - chloe.laffay@lpo.fr – Port : 06 50 94 79 19 Camille TIPHINE - camille.tiphine@lpo.fr – Port : 07 60 18 32 34 9, impasse du Progrès - 69100 Villeurbanne Tél : 04 37 61 05 06 rhone@lpo.fr - http://www.lpo-rhone.fr</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION ESPACES NATURELS ET AGRICOLES / BIODIVERSITE PATRIMOINE VEGETAL</p>
<p>Lyon A Double Sens (LADS) Gwendoline LECLERC – Coordinatrice et responsable formation et projets adultes 36, cours Général Leclerc – Maison de l'Economie Circulaire - 69001 Lyon Tél : 04 26 65 43 63 - gwendoline@lyonadoublesens.com www.lyonadoublesens.com</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION DECHETS</p>
<p>Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon Denis Eyraud – Président François Fiard – Directeur – ffiard@maison-environnement.fr 14, avenue Tony Garnier – 69007 Lyon Tél : 04 72 77 19 80 https://www.maison-environnement.fr/</p>	<p>MULTI THEMATIQUES Dont prix collégien du livre environnement (graines d'écolectures)</p>
<p>Maison des Jeunes et de la Culture de Menival (MJC Ménival) Aline OLYMPIO – Animatrice Jeunesse / Famille 29, avenue de Ménival – 69005 Lyon Port : 07 87 13 77 64 - aline@mjcmenival.com Facebook MJC Ménival</p>	<p>DECHETS ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE</p>

<p>Maison des Jeunes et de la Culture Presqu'île Confluence (MJC Presqu'île Confluence) Pierre BOBINEAU - Directeur – Tél : 04 78 38 49 60 Nadège VANDEN BERGHE - Coordinatrice secteur environnement Tél : 06 32 12 49 38 - nadege.vanden-berghe@mic-confluence.fr 28, quai Ram baud – 69002 Lyon www.mic-confluence.fr – Sur Facebook : MJCConfluence</p>	<p>DECHETS ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE</p>
<p>MOUVEMENT DE PALIER (MdP) Pauline VEILLEROT – Présidente – Port : 07 70 10 75 15 - pauline.veillerot@mouvementdepalier.fr Basile BAILLY – Coordinateur - basile.bailly@mouvementdepalier.fr 5, rue Ornano – 69001 Lyon www.mouvementdepalier.fr Réseaux sociaux (facebook,...) : Facebook : mouvementdepalier</p>	<p>DECHETS</p>
<p>Mouvement National de Lutte pour l'Environnement du Département du Rhône (MNLE 69) Bertrand CLAUDY - Port : 06 09 03 78 86 - mnle69@orange.fr 1, place liberté - 69700 GIVORS http://mnle69.fr/</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION EAU ET ASSAINISSEMENT RISQUES MAJEURS</p>
<p>OÏKOS : la Maison, son Environnement Lisa RICARD – Responsable du pôle Eduquer Tél : 09 81 60 92 83 - lr@oikos-ecoconstruction.com 60, chemin du Jacquet - 69890 La Tour de Salvagny info@oikos-ecoconstruction.com www.oikos-ecoconstruction.com</p>	<p>CLIMAT ET ENERGIE EAU ET ASSAINISSEMENT QUALITE DE L' AIR</p>
<p>LES CULTIVATEURS Coralie SCRIBE - Tél : 04 78 62 29 03 – Port : 07 85 64 02 13 - coralie.scribe@gmail.com 181, rue Duguesclin – 69003 Lyon</p>	<p>ALIMENTATION ESPACES NATURELS ET AGRICOLES / BIODIVERSITE</p>
<p>PENICHES DU VAL DE RHÔNE Denise MENU - Présidente – Portable : 06 52 79 22 86 Sandra BRAGUES - Responsable- Portable : 06 68 04 25 08 Espace CARCO – 20, rue Robert Desnos - 69120 Vaulx-en-Velin Tél : 04 78 82 07 26 - contacts@peniches.fr www.peniches.fr http://vimeo.com/60951888 (film classe d'eau et fleuve) https://vimeo.com/114138349 (film papier)</p>	<p>EAU ET ASSAINISSEMENT FLEUVE</p>
<p>RECUP ET GAMELLES Prescilia BELLAT – Coordinatrice Projets -Port : 07 82 33 30 92 -prescilia@recupetgamelles.fr Lucas BODET – Chargé de mission - Port : 07 86 09 03 78 – lbodet@recupetgamelles.fr 100, route de Vienne – 69008 Lyon contact@recupetgamelles.fr www.recupetgamelles.fr Sur Facebook : recupetgamelles</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION DECHETS</p>
<p>RESEAU AMAP Auvergne-Rhône-Alpes Amélie CHARVERIAT – Coordinatrice – Tél : 04 81 91 65 34 – ccordination@amap-aura.org 58, rue Raulin – 69007 Lyon www.amap-aura.org – youtube et facebook</p>	<p>EDUCATION À L'ALIMENTATION</p>

<p>RESEAU MARGUERITE cultivons ensemble un monde plus juste Myriam LAVAL – Présidente – Port : 06 67 20 87 86 – lavalmyriam@yahoo.fr 58, rue Jacquard – 69004 Lyon http://marguerite.ens</p>	EDUCATION À L'ALIMENTATION
<p>ROBINS DES VILLES Cyril Berard – Tél : 09 50 78 52 77 – cyril.berard@robinsdesvilles.org 24, avenue des Frères Lumière - 69008 LYON Education à la ville : lyon@robinsdesvilles.org http://www.robinsdesvilles.org/</p>	VILLE ET PROJETS URBAINS
<p>Sea SCIENCE ET ART Edith PLANCHE – Directrice – Tél : 04 72 66 99 58 - Port. : 06 16 29 68 28 Sea-Maison du Confluent - 1, place Général Leclerc - 69350 La Mulatière sea.scienceetart@free.fr www.science-et-art.com</p>	EAU ET ASSAINISSEMENT FLEUVE PATRIMOINE VEGETAL
<p>THE GREENER GOOD Clémentine MOSSE – Présidente – Port : 06 70 56 69 09 – hello@thegreenergood.fr 2, rue des Cadets de la France Libre – Bâtiment D – 69003 Lyon</p>	ECO CITOYENNETE ET SOLIDARITE
<p>UNIS-CITES Rhône-Alpes (Projet Héros ordinaires) Marion THIVOLET - Responsable d'antenne- Port : 06 98 30 93 77 - mthivolet@uniscite.fr 2, rue du Professeur Zimmermann - 69007 LYON rhone-alpes@uniscite.fr www.uniscite.fr</p>	CLIMAT ET ENERGIE
<p>VRAC (Vers un réseau d'achat en commun) Boris TAVERNIER – Directeur – Port : 06 52 89 56 56 - asso.vrac@gmail.com 11, rue Ollier - 69100 VILLEURBANNE http://vrac-asso.org/ Sur Facebook : Vers un Réseau d'Achat en Commun – VRAC</p>	EDUCATION À L'ALIMENTATION
<p>VILLE GOURMANDE Priscillia TARTRE – Co-présidente – Port : 06 64 39 52 58 – contact@villegourmande.org 4, rue du Cerisier – 69200 Vénissieux https://assovillegourmande.wordpress.com - facebook</p>	EDUCATION À L'ALIMENTATION
<p>ZERO DECHET Emma CHANU – Port : 06 98 55 49 09 - contact@zerodechetLyon.org 3, rue du Mont d'Or – 69009 Lyon http://zerodechetLyon.org facebook - twitter - instgram</p>	DECHETS

PLAN D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour toute formation en éducation au développement durable et à l'écocitoyenneté

Contact : Olivier MARTEL, Chef de projet du plan d'éducation au développement durable Métropole de Lyon

omartel@grandlyon.com – Tél : 04 26 99 38 71